

Baromètre Syntec Numérique – BVA novembre 2014

Les Français sont demandeurs d'une Administration numérique !

Paris, le 19 novembre 2014 – **François Hollande a annoncé, le 30 octobre dernier, cinquante mesures s'inscrivant dans le cadre du « choc de simplification », projet phare de son quinquennat. Alors que certaines d'entre elles comportent une dimension numérique, BVA et Syntec Numérique ont évalué l'intérêt des Français pour ce nouveau chantier présidentiel.**

Les Français et les mesures du « choc de simplification »

- **60 %** ont entendu parler des mesures mais ne savent pas précisément de quoi il s'agit et une majorité d'entre eux doute de leur efficacité.
- **En matière de mesures numériques de simplification, s'ils ne devaient en retenir que trois, 54 %** opteraient pour les innovations en direction des entreprises, **52 %** pour la création d'un espace numérique pour les jeunes et **43 %** pour la demande de passeport en ligne.
- Pour **34 %**, ces mesures devraient avoir pour objectifs prioritaires de réduire les délais de traitement de l'Administration. Ils sont également **34 %** à estimer que la réduction du nombre de formulaires pour chaque démarche est la priorité.

Des Français entre méconnaissance et réserve face aux mesures annoncées par François Hollande

Si 82 % des Français ont eu écho du projet de simplification des démarches administratives, ils restent très dubitatifs. Pour une majorité d'entre eux, les mesures annoncées n'auront que peu ou pas d'impact, que ce soit dans leur vie quotidienne (54 %), dans la réalisation d'économies pour l'administration (60 %) ou l'amélioration de la compétitivité des entreprises (65 %).

...mais qui croient au numérique et en l'e-administration

Ce scepticisme est moins prégnant face aux mesures liées au numérique. Les Français ont pleinement conscience que la maturité des technologies et la progression de leur adoption permettent de conjuguer :

- Un gain de temps, moins de déplacement (31 %) ;
- Des délais de traitement réduit (34 %) ;
- Une diminution du nombre de formulaires pour chaque démarche administrative (34 %).

Convaincus que le numérique est un facteur d'innovation et d'amélioration des services publics à tous les niveaux, les Français ont de fortes attentes pour que les administrations mènent des actions en faveur de tous. Ils considèrent notamment comme prioritaires la mise en place de ces trois mesures :

- **pour les entreprises (54 %)** : carte d'identité électronique de l'entreprise, dématérialisation des formulaires et demande d'une aide publique grâce au seul numéro Siren / Siret
- **pour les jeunes (52 %)** : un espace numérique sécurisé où ils pourront stocker les documents nécessaires à leurs démarches administratives.
- **pour la demande de passeport en ligne (43 %)**

Cette appétence pour l'e-administration se reflète également dans leur volonté d'implémenter, directement sur le web, le paiement des amendes routières (40 %) ou encore la demande de carte Vitale (38 %).

« La voie est aujourd'hui ouverte pour une transformation plus profonde en regroupant l'ensemble des démarches administratives en un point unique, grâce à un portail numérique sécurisé stockant tous les documents nécessaires. Cette mesure est plébiscitée par les jeunes, mais doit être généralisée à l'ensemble de la population sous la forme d'un « dossier personnel dématérialisé ». Les Français ont bien conscience que la diffusion du numérique au sein des structures étatiques et que le développement de l'e-administration sont essentiels pour moderniser le secteur public. Satisfaction accrue des citoyens vis-à-vis de pouvoirs publics, et, surtout, réalisation de substantielles économies pour un Etat contraint par ses finances devraient être les deux moteurs du Gouvernement pour accélérer le mouvement ! », conclut **Bruno Vanryb**.

Rapport détaillé du baromètre disponible pour la presse sur simple demande auprès de l'agence Wellcom

Méthodologie :

Enquête réalisée auprès d'un échantillon de Français recrutés par téléphone et interrogés par Internet les 12 et 13 novembre 2014.*

Echantillon de 1083 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

La représentativité de l'échantillon est assurée par la méthode des quotas appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, profession du chef de famille après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Syntec Numérique

Syntec Numérique est le syndicat professionnel des entreprises de services du numérique (ESN), des éditeurs de logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies. Syntec Numérique représente 1 500 sociétés adhérentes, soit 80 % du chiffre d'affaires de la profession.

Présidé depuis juin 2010 par Guy Mamou-Mani, Syntec Numérique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels. www.syntec-numerique.fr

Contact : Anne-Julie Ligneau / 01 44 30 93 00 / ajligneau@syntec-numerique.fr

Relations presse / Agence Wellcom : Elise Plat / 01 46 34 60 60 / ep@wellcom.fr